

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :
MA 34272 B1

(51) Cl. internationale :
**G05G 1/487; B60K 26/02;
B60T 7/08**

(43) Date de publication :
01.06.2013

(21) N° Dépôt :
34391

(22) Date de Dépôt :
25.11.2011

(71) Demandeur(s) :
**OUAFI MOSTAPHA, HAY TARIK EL KHEIR RUE 4 IMM 16 APPT 11 SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :
OUAFI MOSTAPHA

(54) Titre : **VOITURE AUTOMATIQUE ET AMENAGEE POUR HANDICAPE DOTE E D'UN
FREIN ET ACCELERATEURS MANUELS.**

(57) Abrégé : L'INVENTION CONSISTE A L'ADAPTATION D'UNE VOITURE ORDINAIRE A
UNE VOITURE FACILE A CONDUIRE PAR UN HANDICAPÉ. ELLE EST CARACTÉRISÉE
PAR DES ACCÉLÉRATEURS ET FREIN (A MAIN ET PIED).

**TITRE DE L'INVENTION : VOITURE AUTOMATIQUE ET AMENAGEE
POUR HANDICAPE DOTEE D'UN FREIN,
ET ACCELERATEURS MANUELS**

INVENTEUR : OUAFI MOSTAPHA

**ABREGE : L'invention consiste à l'adaptation d'une voiture ordinaire à
une voiture facile à conduire par un handicapé. Elle est
caractérisée par des accélérateurs et frein (à main et pied).**

01 JUIN 2013

DESCRIPTION :

Notre invention consiste en la modification du fonctionnement de la voiture de telle manière de rendre la tâche plus aisée pour l'Handicapé, en apportant des changements à la partie la plus primordiale dans la conduite de la voiture, à savoir le frein et accélérateurs.

Dans le passé, l'Handicapé était confronté à plusieurs problèmes d'ordre social et économique qui rendaient la tâche difficile à l'handicapé. En effet, il est difficile pour un handicapé d'utiliser le moyen de transport commun et aussi de circuler librement comme il le désire. De plus le non accès à la conduite pour les handicapés crée des problèmes psychologiques qui auront des retombées néfastes pour sa personne d'une part et la société d'autre part.

Notre invention est d'apporter une solution à ce type de problèmes d'handicapés et par conséquent leur permettre d'accéder à l'utilisation de voitures sans contrainte.

La voiture en question de cette invention consiste à changer les positions de frein et accélérateurs des pieds vers la main. Ainsi, l'handicapé sera plus facile pour lui de se servir que de ses mains.

Pour les caractéristiques de la voiture :

- ❖ *L'accélérateur : on met les accélérateurs attachés au volant en avant, en arrière et dans la côté droite et ils sont liés au accélérateur du pied et sont montables et démontables.*
- ❖ *Le frein : il y a une barre métallique qui est fixée directement sur la pédale du frein à pied, cette barre est fixée perpendiculairement à l'axe principal du volant faisant des mouvements suivant cet axe. Pour freiner, il suffit d'appuyer sur cette barre.*
De plus, dans cette barre, il se trouve un système de frein à main permettant d'utiliser les freins à main et à pied en même temps, notamment dans une pente. Il est préférable que le frein soit installé du côté droite du volant.

Nous revendiquons :

- 1- *L'Installation de l'accélérateur : on met les accélérateurs attachés au volant en avant, en arrière et dans la côté droite et ils sont liés au accélérateur du pied et sont montables et démontables.*
- 2- *L'Installation de frein : il y a une barre métallique qui est fixée directement sur la pédale du frein à pied, cette barre est fixée perpendiculairement à l'axe principal du volant faisant des mouvements suivant cet axe. Pour freiner, il suffit d'appuyer sur cette barre. De plus, dans cette barre, il se trouve un système de frein à main permettant d'utiliser les freins à main et à pied en même temps, notamment dans une pente. Il est préférable que le frein soit installé du coté droite du volant.*
- 3- *Selon les revendications 1,2 les composantes de la voitures sont montables et démontables facilement.*